

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : SNEP-FSU – 76 rue des Rondeaux – 75020 PARIS

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement												
	Nom			Code établissement												
	Nom de naissance			Nom												
	Prénom			Adresse complète												
	Adresse complète															
	Mail			Echelon (pour les détachés)												
	Téléphone fixe			Situation administrative (entourez si nécessaire)												
	Téléphone portable			TZR	Stagiaire sur 1 ^{er} poste.	Temps partiel :	% Disponibilité Congès (parental...)									
		Situation particulière : Retraite progressive : % d'activité.														
Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...								Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin							
	Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snefpsu.fr/espace-membre/ .								J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.							
	Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snefpsu.fr/espace-membre/ .								Date et signature							

Cotisations SNEP-FSU HORS de FRANCE 2025-2026

Catégorie professionnelle	Catégorie/échelon des détaché·es										
	1	2	3	4	5/5HEA1	6/5HEA2	7/5HEA3	8	9	10	11
Prof EPS - Prof de sport - CEPJ - PCEA Agri - ENS		145 €	180 €	184 €	190 €	196 €	205 €	219 €	231 €	245 €	261 €
Prof EPS classe normale biadmissible			178 €	189 €	199 €	208 €	217 €	232 €	248 €	262 €	272 €
Prof EPS HCI (Hors Classe) - P. Sport HCL - CEPJ HCI - PCEA HCI	231 €	244 €	260 €	277 €	294 €	310 €	315 €				
Prof EPS CIEx (Classe Ex) - P. Sport CIEx - CEPJ CIEx - PCEA CIEx	269 €	284 €	298 €	318 €	340 €	353 €	370 €				
Chargé d'Enseignement		143 €	151 €	157 €	163 €	171 €	178 €	186 €	195 €	206 €	216 €
Chargé d'Enseignement Hors Classe			205 €	216 €	242 €	259 €					
Chargé d'Enseignement Classe Ex.	242 €	261 €	277 €	294 €	310 €	315 €					
Catégorie / échelon	1	2	3	4/4HEA1	5/4HEA2	6/4HEA3	7	8	9	10	11
Agrégé·e - CTPS		198 €	203 €	214 €	227 €	241 €	256 €	275 €	292 €	307 €	318 €
Agrégé·e Hors Classe - CTPS Hors Classe	292 €	307 €	318 €	340 €	353 €	370 €					
Catégorie / échelon	1	2/2HEA1	3/2HEA2	4/2HEA3	5/3HEB1	6/3HEB2	7/3HEB3	8	9	10	11
Agrégé·e Classe Ex.- CTPS Classe Ex.	318 €	340 €	353 €	370 €	370 €	385 €	404 €				
CDI : Indice.	Inférieur à 436 → Groupe 3	135 €	Entre 480 et 502	→ Groupe 6	189 €	Entre 603 et 627	→ Groupe 9	234 €			
	Entre 436 et 452 → Groupe 4	145 €	Entre 503 et 527	→ Groupe 7	198 €	Supérieur à 627 → Groupe 10		243 €			
	Entre 453 et 479 → Groupe 5	180 €	Entre 528 et 602	→ Groupe 8	207 €						
Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.											
<i>Pour des cas particuliers, contactez directement le secteur : hdf@snefpsu.net</i>											
Abonnement Bulletin											
Non syndicables 75 €											
Institutions/Associations 75 €											
Etudiant·es STAPS 20 €											
Contrat local HDF et retraité·e HDF : Montant net du traitement ou de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.											
Inférieur à 801 € → Groupe 0 32 € Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4 92 € Entre 2 551 € et 2 800 € → groupe 8 152 €											
Entre 801 € et 1 050 € → Groupe 1 47 € Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5 107 € Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9 167 €											
Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2 62 € Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6 122 € Entre 3 051 € et 3 300 € → groupe 10 182 €											
Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3 77 € Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7 137 € Supérieur à 3 301 € → groupe 11 197 €											

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.										
SEPA Single Euro Payments Area	Une demande de remboursement doit être présentée :										
<ul style="list-style-type: none"> - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. 											
Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.											
Nom											
Prénom											
Adresse											
Compl. d'adresse											
CP - Ville											
Pays											
Code IBAN											
Code BIC											
Paient récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB										
NE RIEN INSCRIRE ICI ➔											

Pour le compte du
SNEP-FSU

76, rue des Rondeaux

75020 PARIS

Ref : cotisation SNEP

A :

Le :

Signature :

CREDIT D'IMPOT
Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.

2/ En ligne sur le site <https://lesite.snefpsu.fr/sujets/le-snef-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

3/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)